

Amys du Vieux Dieppe

(Amis du Musée ; Amis du Fonds Ancien et Local)

Adresse : B.P. 90134 76204 Dieppe Cedex

Courriel : amysvieuxdieppe@gmail.com

Site Internet : <http://www.amysduvieuxdieppe.com>



Cotisations : Les adhésions sont calculées par année civile.

adhésion **individuelle** = **18 euros**

adhésion **couple** = **26 euros**

membre **bienfaiteur** = **35 euros ou plus**

adhésion étudiante = gratuite (selon modalités) pour les auteurs de travaux universitaires concernant l'Histoire locale

✂-----

BULLETIN D'ADHESION

ANNÉE 2012 - CENTENAIRE

- individuel = **18 euros** (1 carte de membre et un bulletin annuel)
- couple = **26 euros** (2 cartes de membre et un bulletin annuel)
- bienfaiteur = **35 euros** ou plus (1 carte et un bulletin annuel)
- étudiant = *gratuit (selon conditions et après accord du bureau)*

Amys du Vieux Dieppe

(Amis du Musée ; Amis du Fonds Ancien et Local)

Etre membre des **Amys du Vieux Dieppe**, c'est :
Participer à la défense du patrimoine historique de Dieppe et de sa région
Aider à la gestion des expositions temporaires du Château-Musée de Dieppe
Favoriser l'accroissement des collections du Musée et du Fonds Ancien et Local

En contrepartie vous pourrez :

Bénéficier du bulletin gratuit annuel (*parfois 2*) de l'Association
(*lien entre les adhérents et source d'études sur l'histoire locale*)
Accéder gratuitement et de façon permanente au Château-Musée
(*sur présentation de votre carte individuelle de l'année*)
Recevoir une invitation personnelle aux inaugurations des expositions temporaires
du Musée de Dieppe
Bénéficier d'un tarif réduit pour assister aux conférences préparées par les AVD ;
de 5% de remise sur les achats (ouvrages et objets) proposés par les AVD
Participer aux excursions (en région et à l'étranger) organisées par l'Association.
Acquérir les bulletins et ouvrages publiés par l'Association
(*dans la limite des stocks disponibles*)

Association fondée le 5/3/1912 ; déclarée le 20/8/1912 ; enregistrée au Journal Officiel le 6/9/1912
et reconnue d'Utilité Publique par décret du 17 mai 2006, publié au J.O. le 20 mai 2006

CENTENAIRE 1912-2012

✂-----

Bulletin d'adhésion à retourner avec votre règlement à la trésorière adjointe :
Madame Nicole Mercier 11 chemin de la Citadelle 76200 Dieppe
(*merci d'écrire très lisiblement vos coordonnées pour éviter toute erreur*)

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Tél. :

Mél :

Association fondée le 5/3/1912 ; déclarée le 20/8/1912 ; enregistrée au Journal Officiel le 6/9/1912
et reconnue d'Utilité Publique par décret du 17 mai 2006, publié au J.O. le 20 mai 2006